

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 janvier 2025

### COMITÉ SYNDICAL

**Date convocation :**  
**Le 21 janvier 2025**

**Date de la séance :**  
**Le 28 janvier 2025**

**Les membres en  
exercice sont : 33**  
**Quorum : 17**  
**Membres présents : 27**  
**Membres représentés  
(Pouvoirs) : 2**  
**Total votants : 29**

L'an deux mil Vingt-cinq, le 28 janvier à 19h00 les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

### ÉTAT DE PRÉSENCE

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU  
VAL BRIARD

**Présents :**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE MARNE ET  
GONDOIRE

**Présents :**

Mme BONNOT Valérie, M. COLAISSEAU Olivier,  
M. DA SILVA Manuel, M. DIREZ Laurent, M. DJIGO  
Alioune, Mme DUPRE Isabelle, M. ELOUNDOU  
Zavier, Mme GENDRE Geneviève, M. JAHIER  
Patrick, M. KOLOPP Alain, Mme PETITOT Michèle,  
M. POTTIER Jacques, M. PUCCINELLI Ludovic  
(Suppléant de Mme TORTRAT Nathalie), M.  
TAUPIN-GARDIN Patrick

VAL D'EUROPE  
AGGLOMÉRATION

**Présents :**

M. ARNAUD Serge, Mme CAPDEVILA Aurore, M.  
CHEVALIER Daniel, M. CHEVALIER Luc, M.  
FOURNIER Dominique, M. GAILLARD Julien, M.  
GARROUSTE Michel, Mme GBIORCZYK Anne, M.  
MARSAUD Cyril, M. MASSON Alain, M. PITARI  
Francesco, M. POUPART Antoine, Mme RESTA  
Simonetta (Suppléant de M. JOUDRAIN Patrick)

**Excusés :**

M. AUVRELE Patrick, Mme BOUARABA Saïda, M.  
CHARPENTIER David, Mme CHEVALLIER Sylvia,  
M. COMPARET Philippe, M. JOUDRAIN Patrick, M.  
SALVAGGIO Tony, M. SIMON Laurent, Mme  
TORTRAT Nathalie

### Pouvoirs :

- Pouvoir de CHARPENTIER David à PITARI Francesco
- Pouvoir de SALVAGGIO Tony à DA SILVA Manuel

## DELIBERATION N° 04/2025

### **OBJET : FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET APPROBATION DES MODALITES DE DESIGNATION DES VICE-PRESIDENTS AU SEIN DU BUREAU SYNDICAL**

**Vu** le code Général des collectivités territoriale (CGCT), et notamment ses articles L2122-7, L2122-10, L5211-6-2, L5211-10 et L5211-6,

**Vu** les statuts du Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) Marne-la-Vallée validés par arrêté Préfectoral n° 2021/DRCL/BLI/N°38 du 20 juillet 2021,

**Vu** la délibération n°28/2020 adoptant le règlement intérieur du Syndicat et déterminant la composition du Bureau Syndical,

**Vu** la délibération n°03/2025 du Comité Syndical du 28 janvier 2025, portant élection du Président,

**Considérant** la nécessité de procéder à la réélection de l'ensemble des membres du Bureau Syndical, de fixer le nombre de Vice-Présidents et d'approuver les modalités de leur désignation,

**Entendu** l'exposé du Président,

#### **Le Comité syndical Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**CONFIRME** que le nombre de Vice-présidents demeure fixé à 10 (dix),

**PRECISE** que le Bureau Syndical est constitué comme suit :

- 1 membre issu de la Communauté de Communes du Val de Briard ;
- 4 membres issus de la Communauté d'agglomération du Val d'Europe ;
- 6 membres issus de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire ;

**DECIDE** de ne pas désigner d'autres membres au sein du Bureau Syndical,

**PREND ACTE** des modalités de désignation des Vice-Présidents décrites aux articles L5211-2 et L5711-1 du CGCT,

**AUTORISE** M. le Président, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'État en Préfecture de Melun,

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/02/2025

Application agréée E-legalite.com

Pour extrait conforme au registre des délibérations.  
La présente délibération, publiée et transmise au représentant de l'État est immédiatement exécutoire.

Fait et délibéré au Syndicat de Transport,  
les jours, mois et an que dessus.

Transmis en préfecture le  
Pour ampliation

Le Président  
Olivier COLAISSEAU



REÇU EN PREFECTURE

le 03/02/2025

Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE  
le 03/02/2025  
Application agréée E-legalite.com